

Rennes, le 1^{er} octobre 2018 – communiqué de presse

LA START-UP SURFACTGREEN LAURÉATE DU CONCOURS D'INNOVATION OPÉRÉ PAR BPIFRANCE REMPORTE UNE SUBVENTION DE 1,1 MILLION D'EUROS

SurfactGreen, société spécialisée dans la production de tensioactifs* biosourcés est lauréate au Concours d'Innovation opéré par Bpifrance, dans le cadre du programme d'Investissement d'Avenir. Avec 1,1 million d'euros de récompense, SurfactGreen va poursuivre sa croissance : recrutements, industrialisation et partenaires commerciaux sont au programme des prochains mois.

SurfactGreen : son projet T2BIO, lauréat du Concours d'Innovation

Le Concours d'Innovation est un dispositif de soutien financé par le **Programme d'Investissement d'Avenir**. Il est **dédié aux projets innovants portés par des start-up et PME** et a pour vocation de valoriser des projets ayant un fort potentiel pour l'économie française. Cette année, plus de 450 dossiers ont été déposés, 40 projets ont été sélectionnés dans plusieurs catégories : numérique, santé, sécurité, cybersécurité et French-Fab, c'est d'ailleurs dans cette dernière que SurfactGreen a retenu l'attention du jury.

La start-up française développe, formule et commercialise des tensioactifs verts dans des domaines variés tels que : les émulsions bitumineuses, la détergence industrielle, l'agriculture et la cosmétique.

L'extraction de pétrole est également un marché potentiel qui s'ouvre à SurfactGreen. A ce titre, **l'entreprise vient de remporter un appel à projet de 120 000 euros** qui va lui permettre de tester sa gamme développée spécifiquement selon les normes de l'industrie pétrolière, en partenariat avec deux industriels du secteur.

Sa technologie est issue de plusieurs années de recherche menées au sein de l'ENSCR (Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes) sur le développement de tensioactifs verts provenant de matières premières biosourcées, telles que la betterave à sucre ou les algues. Ils sont biodégradables et offrent une très faible toxicité humaine et environnementale.

Le projet T2BIO consiste à synthétiser et à développer une offre de nouveaux tensioactifs cationiques et anioniques biosourcés. Ils seront dérivés respectivement de la glycine bêtaïne et d'extraits d'algues afin qu'ils soient biodégradables.

Xavier Roussel, Directeur Général et Co-Investisseur de SurfactGreen : « *Participer au Concours d'Innovation a été un travail conséquent et un investissement de 6 mois pour SurfactGreen. Nous sommes très fiers d'être lauréat et de remporter cette subvention. Cela va nous permettre de mieux structurer notre programme de développement, d'accélérer la visibilité de SurfactGreen et de diversifier les sources de matières premières à base d'algues* ».



* *tensioactif* : molécule qui modifie la tension interfaciale entre deux liquides ou entre un liquide et un solide, dans le but de rendre compatibles les milieux qui ne le sont pas. Ex : l'huile et l'eau pour faire une crème cosmétique, l'eau et l'air pour faire des mousses, la peinture pour l'adhérence...

Exemption du processus Reach grâce à la performance de ses produits

Sur son marché des tensioactifs anioniques et cationiques, SurfactGreen est soumise à des normes qui, par exemple, recensent, évaluent et contrôlent les substances chimiques fabriquées, importées et mises sur le marché européen. Reach est ainsi un règlement de l'Union Européenne qui garantit la qualité des substances chimiques en circulation sur le territoire européen. Ce règlement impose une forte taxation des producteurs si leurs volumes dépassent la tonne (obligation d'enregistrement) et s'ils ne répondent pas à certains critères.

SurfactGreen respecte les principes de la chimie verte. Les procédés de transformation de la biomasse en tensioactifs sont respectueux de l'environnement. Ils sont sans solvant, biodégradables et de faible toxicité humaine (très faiblement toxique par rapport à ses concurrents) et environnementale. **Avec des résultats qui démontrent la performance et l'innovation des produits, Reach a accordé à SurfactGreen une exemption, qui est assez rare, de ce processus pendant 5 ans.**

Pierre-Yves DIVET, Président et Fondateur de SurfactGreen : *« Cette exemption va nous permettre de réaliser d'importantes économies au profit de nos recherches en cours et de poursuivre nos dépôts de brevets. Notre politique est très engagée sur ce point. Nous avons à ce titre déjà déposé 5 brevets depuis notre création. Le succès de SurfactGreen viendra de la performance à la fois technique mais surtout économique de nos produits. Il sera le résultat de notre capacité à pénétrer les segments de marchés identifiés avec des solutions qui répondent à de réelles attentes ».*



Une capacité d'industrialisation validée

Au sein de son laboratoire, SurfactGreen travaille sur la recherche et le développement. Elle peut déjà à ce jour produire des tensioactifs dans des volumes dépassant le kilogramme. Afin de développer ses procédés à l'échelle industrielle, la start-up s'est entourée de partenaires comme la SAS Pivert basée à Compiègne, avec qui la production dans des proportions industrielles (à la tonne) est déjà démontrée. **Ce changement d'échelle en matière de capacité de production représente un véritable atout pour la start-up qui peut ainsi prétendre à développer des contacts commerciaux de grande envergure.**

Recrutements et Partenariats

L'équipe SurfactGreen est aujourd'hui composée de six collaborateurs, qui sont également actionnaires. Afin de soutenir sa croissance, la start-up est en phase de recrutement. Deux postes en CDI sont à pourvoir, un business développeur et un technicien de laboratoire.

Elle bénéficie d'un soutien important de ses partenaires financiers : **Go Capital, FINOVAM Gestion, SATT Ouest Valorisation** qui l'accompagnent depuis le début. Outre la dimension financière, ces partenaires encouragent le développement de la chimie verte.

A propos de SurfactGreen :

SurfactGreen est le fruit d'une business unit de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes née en 2011. **En octobre 2016, elle devient une start-up avec en amont plusieurs années de recherche. En janvier 2017, elle réussit une levée de fonds de 1,2 millions d'euros.** Ses partenaires financiers sont : Go Capital, FINOVAM Gestion, SATT Ouest Valorisation ainsi que 6 actionnaires privés qui travaillent au sein de la start-up. **SurfactGreen développe, formule et commercialise des tensioactifs brevetés facilement biodégradables, offrant une très faible toxicité humaine et environnementale.** Les produits sont issus d'agro-ressources tels que la betterave à sucre ou les algues. Ses produits sont destinés à différents secteurs d'activité comme l'industrie (émulsion bitumineuses, détergence industrielle, extraction de pétrole) ; l'agriculture et la cosmétique.

Site Internet : www.surfactgreen.com

Contact presse : Agence Release - Rose Bourgeois
Tel : 06 74 34 58 43 / 02 99 65 05 47
r.bourgeois@agence-release.com